

Mot d'accueil

Retranscription de la conférence du 18 septembre 2025 au
Couvent des Jacobins (Rennes) Colloque Organic Cities II

Pablo Diaz

2025-09-18

Table des matières

Bonjour à tous et à toutes,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd’hui. Au nom de Sciences Po Rennes, je tenais à vous souhaiter la bienvenue au Couvent des Jacobins.

Les circonstances nous ont conduits à changer de lieu pour la première journée, nous vous accueillons donc dans ce magnifique lieu, et demain, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans les très beaux locaux de Sciences Po Rennes, des locaux très agréables qui appartiennent au Conseil départemental et qui sont un témoignage de la IIIème république.

Je tenais à remercier Marc Hervé pour sa présence et pour nous accompagner dans le lancement de cette deuxième édition du colloque *Organic Cities*, organisé en partenariat avec Villes Vivantes et l’Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE).

Je tenais aussi à souligner que ce fut un plaisir d’organiser cette deuxième édition aux côtés du président de Villes Vivantes, Monsieur David Miet, et de ses équipes, qui sont présentes en nombre aujourd’hui, et je les en remercie.

Je tiens également à remercier le directeur de l’OFCE, Monsieur Xavier Timbeau, pour cette participation et cette collaboration. Cela a été une riche opportunité pour Sciences Po Rennes de pouvoir travailler avec l’OFCE et Villes Vivantes afin d’organiser ce colloque qui promet d’être extrêmement intéressant.

Permettez-moi encore d’autres remerciements, avant de dire quelques petits mots sur le fond du colloque.

Merci à la directrice de Destination Rennes, Madame Angéline Duret, d’avoir permis la tenue de ce colloque pour cette première journée ici, au Couvent des Jacobins. Merci également aux équipes de Sciences Po Rennes pour leur implication totale. Je tenais aussi à remercier la présence à ce colloque d’étudiants de Sciences Po, issus notamment des trois parcours de master :

* *Ingénierie des services urbains en réseaux : villes en devenir (ISUR-VED)*

* *Gouvernance des métropoles, affaires publiques et maritimité* * *In Situ - Stratégies innovantes des territoires urbains : anticiper les transitions*, pour les étudiants qui sont présents en ligne (parcours à Caen)

Ces trois parcours font partie de notre école *Ville et Environnement Urbain*. Donc merci à eux de leur participation pendant ces deux jours.

Alors, la ruée vers l’Ouest... Cette attractivité de la côte en France et ailleurs,

qui est un peu le cœur de ce colloque, va nous inviter à analyser et à décrypter une véritable mutation en cours dans la localisation des populations et des activités au profit des régions littorales.

C'est un phénomène qui se produit en France, mais également dans d'autres pays, et je pense que cette problématique est à appréhender dans son ensemble.

Ce changement profond va être, en effet, un défi majeur pour la région Bretagne mais également pour les autres régions françaises. Un défi, donc, pour la France mais également, des processus en cours dans d'autres régions du monde.

Pour analyser la complexité de cette mutation importante il faut nous projeter un peu dans le temps, c'est à dire que nous allons : * imaginer la France en 2100 ; * faire appel à la prospective, à l'anticipation ; * et, toujours, le faire à travers une approche pluridisciplinaire, ce qui me semble essentiel, pour pouvoir décrypter et analyser la complexité du réel.

Une approche également multi acteurs, lorsque l'on voit aussi bien les personnes qui sont inscrites au colloque que les intervenants. Nous avons ainsi des chefs d'entreprise, des élus, la sphère académique, des bureaux d'études. Cette multiplicité d'acteurs va permettre de rentrer dans la complexité, et essayer de l'analyser au mieux.

Également, une approche comparative des espérances internationales est, bien évidemment, essentielle, pour prendre de la distance et mieux comprendre le phénomène.

Le programme qui nous attend est, selon moi, très stimulant et je ne doute pas que les débats seront passionnants et passionnés.

En introduction, je voudrais simplement, en tant qu'économiste, vous faire part de quelques réflexions sur des processus structurels qui viennent impacter cette ruée vers l'ouest, cette mobilité des populations.

Le premier, vous le connaissez tous : c'est le dépassement des limites planétaires.

Aujourd'hui, sur neuf limites planétaires on en a déjà dépassé sept. Les scientifiques, de manière unanime, considèrent que désormais notre monde sera de plus en plus fluctuant et incertain, et que le seul objectif est désormais de préserver l'habitabilité de la terre. Nos analyses doivent donc tenir compte

de cette réalité inéluctable.

Les territoires littoraux sont pleinement et directement concernés par les contraintes sur les espaces naturels, les impacts sur la biodiversité et plus généralement sur le vivant, le recul du trait de côte avec la montée des eaux et des océans, la vulnérabilité des villes et métropoles maritimes, avec, par exemple, la guerre de l'eau qui s'annonce en certains endroits.

Cela doit nous interroger sur la robustesse et l'adaptabilité des territoires et des organisations, en nous posant la question de la nature des futures organisations, l'agilité des territoires et peut-être imaginer que l'homogénéité et l'uniformité n'est pas la réponse, mais qu'au contraire l'hétérogénéité et la diversité sont à envisager.

Le deuxième, processus structurel, qui est peut-être propre à la France, c'est le retournement démographique qui s'annonce, et qui a des impacts sur les migrations internes des populations.

Le nombre des naissances n'a jamais été aussi faible depuis 1945. Nous compterons 1,7 millions d'élcoliers en moins d'ici 2034. Nous connaissons depuis la première fois depuis 1945 un solde naturel négatif. Désormais, il n'y a plus de renouvellement des générations. Notre population vieillit, avec une espérance de vie importante en France. Dans les prochaines années, la population de plus de 75 ans va devenir majoritaire par rapport à celle de moins de 20 ans.

Cela infléchit bien évidemment le choix de s'installer, pour vivre la retraite, sur (peut-être) la côte française.

Nous allons faire face à la nécessité, pour des collectivités, par exemple, de reconvertis les lieux d'éducation. 1,7 millions d'élcoliers en moins, ce sont, ensuite, des collégiens et des lycéens en moins. Que fait-on des infrastructures lycéennes, scolaires etc. dans les prochaines années ?

Des controverses, inévitables, entre les habitants et leurs besoins différents, vont apparaître. Quelles infrastructures de santé, quelle mobilité et quels services pouvons-nous proposer dans ces territoires ?

Ces controverses appellent des processus démocratiques pour adopter des priorités, avec des enjeux de financement du modèle social français : une génération de personnes à la retraite, qui doit être financée par une génération, une jeune génération, moins nombreuse, et également, parfois, avec des

salaires qui ne sont pas à la hauteur. Donc la question de la cohésion sociale se pose également.

Tout dernier point, vous le savez, nous sommes dans un contexte social particulier, et la question des patrimoines se pose. Il y a une convergence analytique pour dire qu'aujourd'hui la France est une "société d'héritiers". Cette société d'héritiers a des impacts sur la répartition des richesses et sur la capacité d'acquérir des biens de plus en plus chers.

D'ici 2040, 9 000 milliards d'euros de patrimoine détenus par les français les plus âgés seront transmis à leurs enfants.

9 000 milliards d'euros, c'est trois fois la dette de la France.

Nous allons assister au plus grand transfert de richesse de l'histoire, lié à la génération des baby-boomers. Une société où l'héritage pèse plus que le travail dans la constitution des patrimoines. C'est vraiment quelque chose de très important. Alors que le travail, aujourd'hui est plus taxé que la rente.

Cette société d'héritiers pose notamment la question de l'industrialisation. Pour qu'un pays se réindustrialise, la rente est incompatible avec l'industrialisation et l'innovation. La répartition du patrimoine est très inégalitaire en France. Aujourd'hui on a 10% de la population qui détient plus de 54% du patrimoine et on a 50% des plus pauvres qui ne détiennent que 5% du patrimoine.

Cela posera donc des problèmes de répartition, de politique, de justice fiscale, avec un impact sur la rareté du foncier et le prix du foncier. Lorsqu'il y a une forte demande d'achats sur la côte, cela pose le problème de l'accès au logement des jeunes travailleurs, des jeunes couples, avec des choix qui ne peuvent pas être faits dans les meilleures conditions.

Tout cela va nécessiter, et c'est pour cela qu'on attend beaucoup des intervenants pendant ces deux jours : * de nouvelles politiques publiques * de nouvelles approches * de nouvelles stratégies * de nouvelles façons de faire

Mais aussi de nouveaux processus décisionnels, délibératifs au niveau des territoires.

Je compte, et nous comptons sur vos interventions, et l'expertise qui est la vôtre, pour essayer de nous éclairer là-dessus.

Je suis impatient de participer à vos échanges et impatient d'apprendre à vos côtés.

Je vous souhaite un très beau colloque et un excellent séjour à Rennes.

Merci beaucoup.